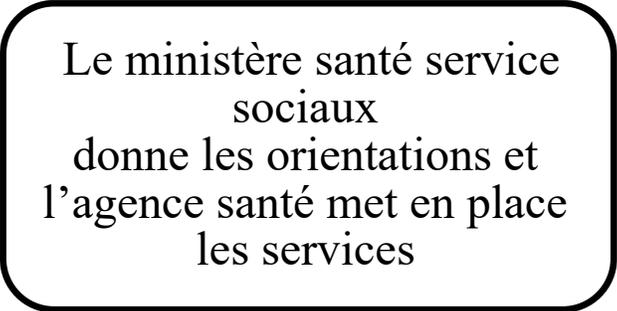


Création de l'Agence santé Québec: Un mammoth administratif



C'est la nouvelle société d'état qui va gérer la santé et les services Sociaux en intégrant les CISSS et les CIUSSS



Le ministère santé service sociaux donne les orientations et l'agence santé met en place les services

AGENCE SANTÉ QUÉBEC SERA L'ÉQUIVALENT DE:



Agence
Santé
Québec

MAIS EN VRAIMENT PLUS GROS!!

Avec un conseil d'établissement composé de gens d'affaires



ATTENTION!

- ⇒ **Concentration des pouvoirs dans les mains du conseil d'établissement et du PDG**
- ⇒ **Perte de proximité avec le terrain = des services moins adaptés à la population**

DÉMOCRATIE OÙ ES-TU?

Remplacement du
CA des CISSS ou
CIUSSS
par un conseil
d'établissement.

non décisionnel



**Le pouvoir au
PDG**

Abolition
des comités des
usagers des centres
hospitaliers



Maintien d'un seul
comité par ancien
CISSS ou CIUSSS

Création d'un
Comité national
des usagés nommé
par
**l'Agence Santé
Québec**



Comment seront
représentées
les régions?

Un employeur
unique:
disparition de
132 syndicats
locaux pour n'en
garder que 4 pour
toute la province.



Comment donner
des services de
proximités? Où
appeler pour un
problème sur notre
paye?



1

**Surprise
incrédulité**



2

**Pas de lieu
pour donner
notre avis**



3

Colère



4

**Nous sommes
bâillonnés**

Naturellement, nous n'avons pas droit au chapitre.

Moins de place à la participation citoyenne et perte de liberté syndicale.

Atteinte aux droits des travailleuses et travailleurs.

**PAS D'AUTRES CHOIX
QUE DE SE
MOBILISER !!**

Un des gros enjeu :

LA PRIVATISATION

oups

Porte grande ouverte
ouverte
au privé \$\$ =
plus cher pour les
mêmes services



Hôpital public sous-financé
Offre des services que le privé ne peut
pas offrir, mais pénurie de personnel



**Dégradation du réseau
public, diminution des services
et augmentation des coûts
pour la population**

oups

La santé et
les services
sociaux
gérés comme
une
entreprise =
déshumanisation

oups

Les usager-es
deviennent
des client-es



Clinique privée financée
avec des fonds publics

Système à deux vitesses
Services plus rapides pour les plus
riches ou ceux des assurances—qui
coûtent aussi très chères



Application du plus bas
soumissionnaire = risque de baisse de la
qualité ou de la diversité des services
offerts.

Monopole des services par le privé =
augmentations des coûts, surtout dans les
régions